



Le GIE des Cartes Bancaires GB

Apposition de stickers sur les cartes bancaires GB : une pratique contraire aux règles GB

Communiqué de presse

Paris, le 16 juin 2008

La commercialisation de stickers apposables sur les cartes bancaires GB est apparue sur internet et a fait ces derniers temps l'objet de publicité et de reportages dans les médias.

Face à ce phénomène, le Groupement des Cartes Bancaires GB rappelle que cette pratique est contraire aux dispositions du contrat porteur GB, notamment sécuritaires, et viole les règles interbancaires établies. Elle est donc interdite dans le système GB.

Outre le fait de porter atteinte à l'image du système GB, à la notoriété et à la propriété des établissements émetteurs de cartes GB, cette pratique n'est pas conforme aux règles de sécurité visuelle et de co-marquage en vigueur. Elle est également susceptible de nuire à l'intégrité de la carte et des lecteurs utilisés, de favoriser la fraude et la contrefaçon de manière générale.

Considérant ces différents éléments, le Groupement des Cartes Bancaires GB a procédé à des sommations interpellatives à destination de deux sociétés concernées qui doivent cesser la publicité de ces produits utilisant l'image GB, cesser également la production et la commercialisation des stickers à destination ou utilisables sur des cartes GB ainsi qu'à la destruction des stocks de stickers déjà produits.

Les membres qui commercialisent des cartes GB ont été avertis de l'action engagée par le Groupement des Cartes Bancaires GB et informent leurs clients de l'interdiction qui leur est faite d'utiliser un tel produit.

Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 53 89 38 52 – francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Gérard Richer – 01 53 89 40 04 – gerard-richer@cartes-bancaires.com